

ESPACES VERTS

Certification de services pour la distribution

L'Union nationale des spécialistes des matériels de parcs et jardins (SMJ) met en place une certification de services spécifique aux entreprises de distribution, réparation et location de matériels. Elle se concrétise par l'obtention du label Qualicert (organisme certificateur indépendant). Ce label, défini selon plus de trois cents points de contrôle est attribué pour une période de trois ans. Les principaux critères sont l'accueil, le conseil, le confort du service, la sécurité, la tranquillité, le dépannage, le service rapide, les compétences techniques et commerciales.